

## **REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le trente novembre à 18 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, à huis clos, à la salle des fêtes (crise sanitaire Covid-19 oblige), sous la présidence de Monsieur ROUSSEL Serge, Maire, en suite d'une convocation en date du dix-neuf novembre deux mil vingt-et-un dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie. Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Mesdames TANFIN Laëtitia, LEFORT Christine et LABUSSIÈRE Maryvonne, absentes excusées, qui ont donné procuration à Messieurs ROUSSEL Serge (Une procuration) et HALIPRÉ Jean (2 Procurations), et Monsieur PIREZ Robin, absent excusé. Monsieur Philippe CENDRE est élu secrétaire de séance. Lecture du compte-rendu du 23 septembre 2021, approuvé à l'unanimité.

### **I. Demande de D.E.T.R. (Dotation d'équipement des territoires ruraux)**

Monsieur le Maire informe avoir reçu une circulaire de la Préfecture du Pas-de-Calais concernant la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Monsieur le Maire indique que, dans le cadre de réparations de voiries, la commune peut effectuer une demande de subvention pour les travaux de rénovation de la rue de l'Église à hauteur de 20 % du montant H.T. soit 11.653,28 €

### **II. Régularisation d'écritures comptables**

Monsieur le Maire indique avoir reçu un mail de la Trésorerie de Campagne-les-Hesdin demandant la régularisation d'écritures comptables pour le dossier « Église » et pour l'emprunt 581006401000 du Crédit Agricole. Ces écritures comptables nécessitent la prise de délibérations budgétaires modificatives. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal approuvent, à l'unanimité, les délibérations demandées par la Trésorerie de Campagne-les-Hesdin.

### **III. Compensation du supplément familial de traitement pour l'année 2019**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal avoir reçu un courrier émanant de la Caisse des Dépôts et Consignations de Bordeaux concernant la Compensation du supplément familial de traitement pour l'année 2019 pour un montant de 2.617 €.

### **IV. Fondation du Patrimoine**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal que la Fondation du Patrimoine a effectué le versement d'une aide financière d'un montant de 10.000 € sur les travaux de la partie basse du clocher de l'église Saint-Leu. Le montant global mobilisé s'élève à 77.070 €.

### **V. Travaux de la Rue de l'Église**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une subvention FARDA a été accordée pour le dossier de rénovation de la rue de l'Église mais les travaux doivent commencer avant le 31 décembre 2021. La première phase de ces travaux consiste à élargir l'entrée du parking de l'église. Les travaux ont été confiés à l'entreprise LEROY T.P. pour un montant de 3.468 € T.T.C. Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à une décision modificative budgétaire créant l'opération 66 (Travaux de voirie rue de l'Église) au chapitre (article 2151). Les membres du Conseil municipal invitent Monsieur le Maire à procéder au mandatement de la facture présentée par l'entreprise LEROY T.P. pour les travaux de voirie de la rue de l'Église – Opération 66 – Chapitre 21 – Article 2151.

### **VI. Classification de terrain de football**

Monsieur le Maire indique avoir reçu en mairie, en présence de Monsieur Louis Philippe VARLET, Adjoint aux travaux, Monsieur Bertrand VARLET, de la ligue de football des Hauts-de-France – District Côte d'Opale – pour une demande de classement fédéral d'une installation sportive de niveau 5. Cette classification concerne le terrain de football.

### **VII. Fréquentation du Restaurant Scolaire et de la Garderie**

Monsieur le Maire donne la fréquentation du Restaurant scolaire et de la Garderie (matin et soir) pour la période du 2 septembre au 26 novembre inclus soit 41 jours. Les résultats sont les suivants : Restaurant scolaire : 359 repas soit 8.75 / Jour ; Garderie du matin : 29 tickets soit 0.70 / Jour ; Garderie du soir : 50 tickets soit 1.22 / Jour.

### **VIII. Distribution des boîtes de chocolats aux aînés**

Compte-tenu de la crise sanitaire, il a été décidé de réitérer l'opération « Boîtes de chocolats » aux aînés d'Huby-Saint-Leu, de la Résidence Jean Moulin et de l'EHPAD Gabrielle Hielle – MGEN, âgés de 68 ans et plus, ce qui représente un total de 300 boîtes pour l'ensemble de la commune.

### **IX. Protection sociale complémentaire « Maintien de salaire »**

Monsieur le Maire indique que CNP Assurances a souhaité procéder à la résiliation à titre conservatoire de la convention de participation prévoyance « maintien de salaire » à effet du 31 décembre 2021. Dès lors et afin de continuer à assurer la couverture du personnel territorial, le Centre de Gestion du Pas-de-Calais va relancer une nouvelle mise en concurrence pour la Protection Sociale Complémentaire pour une mise en place effective d'une nouvelle convention Prévoyance au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## **X. Mise en place d'un groupement de commandes permanent**

Monsieur le Maire indique qu'un projet pour le groupement de commandes permanent, proposé par la Communauté de Communes des 7 Vallées, pour les marchés et accords-cadres de fournitures et services, a été mis en place. Ce groupement de commandes a vocation à mutualiser les achats en permettant de réaliser des économies. Cette action nécessite la signature d'une convention entre 7 Vallées Comm et les 69 communes membres de l'intercommunalité. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à cette convention pour la durée du mandat de Monsieur le Maire.

## **XI. Assainissement collectif**

Un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif, destiné notamment à l'information des usagers, nous a été transmis par 7 Vallées Comm. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par les maires de chaque commune membre. Cette communication vise à renforcer la transparence de l'information dans la gestion des services publics locaux. Ce rapport est consultable en mairie aux heures d'ouvertures, soit de 8h30 à 11h du lundi au samedi.

## **XII. Affaires diverses**

☞ **Monsieur Dominique NEDONCHEL** est en arrêt de travail jusqu'au 2 décembre 2021 inclus. Le Comité Médical du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais a été saisi pour une demande de congé de longue maladie.

☞ **Arbre de Noël des enfants** est programmé au samedi 18 décembre 2021.

☞ **Cérémonie des vœux** non programmée compte-tenu de la situation sanitaire.

☞ **Téléthon 2021** : Comme chaque année, le Comité des fêtes et la commune participeront au Téléthon. Une vente de beignets sera proposée en porte à porte. Une collecte de dons sera assurée en mairie.

☞ **Dossier « Platanes »** Ce mardi 16 novembre, une relance, par mail, a été faite auprès des services de la Sous-Préfecture concernant le dossier des Platanes et de la rue Michel Caudevelle, rue qui appartient au domaine public de l'État.

☞ **Bulletin municipal** : Il sera édité par l'Abeille de La Ternoise et distribué par les membres du Conseil municipal avant les fêtes de fin d'année.

### ☞ **Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUi-H)**

Le 31 mai dernier, le Conseil Communautaire a décidé de prescrire l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) de la Communauté de communes des 7 Vallées, en collaboration avec les 69 communes qui la composent. Un séminaire de lancement a été organisé le jeudi 28 octobre à la salle du Manège à Hesdin. Dans la continuité de ce séminaire, un atelier thématique « Environnement » a été organisé le jeudi 25 novembre à Marconnelle. Le 6 décembre, nous accueillerons, en mairie, un représentant du bureau d'études « Auddicé – Urbanisme », accompagné de Mathilde ALISSE de 7 Vallées Comm, afin de remplir le lancement du PLUi-H à destination des élus communaux.

☞ **« Petite Ville de Demain »** Hesdin a été labellisée par l'Etat « Petite Ville de Demain ». Ce label lui permet d'obtenir un certain nombre d'outils de financement ou d'ingénierie. A ce titre, une convention de revitalisation territoriale doit être signée avec l'Etat en 2022. L'idée est d'intégrer en plus d'Hesdin les communes d'Huby-Saint-Leu, Marconne, Marconnelle et Sainte-Austreberthe. Une réunion de présentation a été organisée en sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer le 24 novembre en présence de Monsieur Frédéric SAMPSON, Sous-Préfet.

☞ **Tables au-dessus des vestiaires foot** Afin de débarrasser les locaux au-dessus des vestiaires foot, le Conseil municipal propose de vendre les tables entreposées au profit du Centre communal d'actions sociales ou de la Coopérative scolaire.

☞ **Sainte-Barbe** le samedi 4 décembre à 10h30 au Centre d'Incendie et de Secours de Marconne.

☞ **Cérémonie des vœux de 7 Vallées Comm** le lundi 17 janvier à 18h30 à la salle du Manège à Hesdin.

21h, la séance est levée.

**Le Maire,  
Serge ROUSSEL**

